

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 13 JUIN 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi Treize du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, puis en cours de séance, du Premier Adjoint, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – Mme Ghislaine GISORS – M. Christian THENARD – Mmes Félicienne GANTOIS – Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE De K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Yane BEZIAT – Madlise BERTILI – MM. Ebéné BRIGITTE – Julien DINO – Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – MM. Jocelyn MARTIAL – Guy BACLET.

ETAIENT ABSENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Jocelyn CUIRASSIER – Mme Nadia CELINI (excusée) – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé – pouvoir donné à M. Philippe SARABUS) – Patrice PIERRE-JUSTIN (excusé) – Julien BONDOT (excusé – pouvoir donné à Mme Ghislaine GISORS) – M. Yvan MARTIAL (excusé – pouvoir donné à M. Jean-Pierre DUPONT) – Mmes Maguy THOMAR – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT – MM. Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

**MESURES DE CARTE SCOLAIRE
PRÉVUES POUR LA RENTRÉE
2017**

CM-2017-3S-DE-48

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le courrier de monsieur le Recteur de l'académie de Guadeloupe en date du 13 mars 2017, relatif aux mesures de carte scolaire ;

Considérant l'impact généré par les fermetures envisagées sur le territoire, et en particulier sur la qualité du service public ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De consigner les mesures suivantes, arrêtées par le Rectorat pour la rentrée scolaire 2017 :

1. Ecole primaire Georges Marcel :

- Fermeture du dispositif ULIS autiste (Unité Locale d'Inclusion Scolaire)
- Fermeture d'une classe élémentaire

2. Ecole primaire Suzanne Rollon :

- Fermeture d'une classe élémentaire

3. Ecole maternelle Turenne Thénard :

- Fermeture d'une classe maternelle

4. Ecole maternelle Eugène Alexis :

- Ouverture d'une classe maternelle

Article 2 : D'émettre un avis défavorable pour les fermetures de classe annoncées.

Article 3 : De charger monsieur le Maire et madame la Directrice Générale des Services, chacun en ce qui concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

22 JUIN 2017

Et publication ou notification
le

22 JUIN 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 13 juin 2017

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché
Le Premier Adjoint



- José SEVERIEN -



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Mesure de carte scolaire prévue pour la rentrée 2017

Date de transmission de l'acte : 22/06/2017

Date de réception de l'accusé de
réception : 22/06/2017

Numéro de l'acte : CM20173SDE48 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20170613-CM20173SDE48-DE

Date de décision : 13/06/2017

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.1. Enseignement